ASSOCIATION ARMORIC SANTE & PREVOYANCE
Association à but non lucratif
pour l'amélioration de la protection santé des administrés

Faites des économies avec une mutuelle santé collective !

Comme dans beaucoup de communes françaises, une partie des habitants ne peut, faute de moyens, adhérer à une mutuelle santé. Au niveau national, on estime que 18% de la population contente des plafonds de remboursement de la Sécurité Sociale, qui sont très bas dans de nombreuses spécialités, notamment l'optique, l'auditif ou le dentaire. Et faute de mutuelle, ils se soignent mal, voire pas du tout. Les causes sont multiples : précarité, baisse du pouvoir d'achat, chômage, isolement, faibles retraites...
Partant de ce principe, la municipalité a souhaité développer un dispositif de mise en contact avec une association dédiée à la recherche des meilleures offres de couverture santé : Armoric Santé Prévoyance. Cette mutuelle santé collective est ouverte à tous les habitants. Ils peuvent ainsi bénéficier de tarifs préférentiels pour assurer leur santé, quels que soit leur âge et leur revenu. Il ne s'agit pas d'une mutuelle communale : la mairie est facilitatrice, en mettant en contact les habitants avec l'Association, il n'y a aucun engagement ni moral ni financier de la part de la commune.

Armoric Santé Prévoyance est une association à but non lucratif. Elle négocie avec des mutuelles, dont certaines installées en Bretagne, fonction du nombre de contrats à proposer.

Pour en bénéficier, il n'y a pas de limite d'âge, ni de questionnaire de santé.

Les adhérents peuvent espérer entre 15 et 35% de remise sur leur mutuelle, ou bien obtenir, pour le même tarif, une couverture santé bien meilleure. L'association s'occupe de tout : il suffit de prendre rendez-vous avec elle, venir au RDV avec ses documents de mutuelle actuelle, puis une étude est réalisée ensemble. À l'issue, l'association fait une proposition, sans obligation d'y souscrire. Par ailleurs, l'adhésion à l'association, de 10 € pour une famille ou pour un couple, est prise en charge par la mutuelle la première année.

A retenir :

- ✓ Je prends directement RDV avec l'Association.
- ✓ Je peux obtenir un gain de 15 à 35%.
- ✓ L'association s'occupe de toute les démarches.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'Association Armoric Santé Prévoyance :

K. MESLI
07.63.73.36.34
Email : *contact@mutuellecommunale.org*